Compte Rendu

Comité de quartier 5 – Chevalon Chassolière La Plaine Séance du lundi 02/02/2015

Nb d'inscrits au CQ 5 à ce jour : 17. Nb de personnes présentes : 6.

Présents pour la Ville :

Marc Descours (Délégué à la sécurité des ERP et Comités de quartier, référent du CQ 6 Brandegaudière la gare), Maurice Repiton (technicien espace public).

Excusés: Alain Thevenon. Michel Pignon.

Habitants présents : Bretton Xavier, Detroyat Marcel, Domenget André, Jannin Chantal, Mounier Bernard, + 1 autre personne

Tour de table pour se présenter et exprimer diverses remarques sur le fonctionnement des comités de quartier :

- démotivation exprimée par une participante : il y a un trop long délai entre deux rencontres des comités de quartier, sans communication ; il y a aussi un manque de vie au sein du comité en opposition avec les conseils de quartier du fait, notamment, de l'absence d'un animateur,
- il manque un représentant du groupe pour donner vie à l'activité du comité : M. Pignon fait savoir qu'il est volontaire pour être l'animateur du CQ 5,
- pourquoi la liste des personnes inscrites au CQ n'a-t-elle pas été communiquée aux participants aux réunions ?
- les personnes n'ayant pas Internet n'ont pas été informées ou ne sont pas informées en général des dates de réunion et n'ont pas connaissance des comptes-rendus : Maurice Repiton informe que des classeurs ressemblant l'ensemble des comptes-rendus et des réponses aux fiches-navettes sont à la disposition des Voreppins sur plusieurs sites de la commune. Ces lieux seront indiqués sur le site Internet de la Mairie et sur les panneaux d'informations électroniques,
- il est demandé que la date de la prochaine réunion apparaisse d'une manière évidente sur le site des CQ,
- quand il y a une réunion publique ou concernant un secteur de la commune, le CQ souhaiterait avoir un retour sur les pistes de réflexion évoquées lors de ces rencontres (exemple : réunion de Chamoussière),
- demande du CQ de participer aux consultations-débats concernant les aménagements des correspondances des bus (exemple : réunion du 12 janvier préparée par Mme Jannin).

Ordre du jour :

Point 1 : lecture du courrier des réponses aux fiches-navettes de la séance précédente. Pas de remarques particulières.

Point 2: la RN 75: limitation de la vitesse à 50 kms/heure:

Présentation d'un diaporama de M. Mounier Bernard abordant la signalétique, la dangerosité de la RN 75 au niveau des îlots centraux vers le carrefour de la route de Veurey. Compte tenu du nombre de points soulevés, M. Mounier transmettra les fiches-navettes ces jours-ci.

Point 3: l'arrivée du tramway et la modification des bus du Pays voironnais pour rejoindre le tram.

Suite à un petit débat sur les divers intervenants sur les transports, une fiche sera également transmise par M. Mounier concernant le moyen de se rendre à l'arrêt du tram du Fontanil depuis les bus de Voreppe. A ce jour, il reste une distance de 400 m sans moyen de transport entre Voreppe et le tram au Fontanil. Mme Jannin précise s'être impliquée durant deux mois sur cette question, qu'elle a portée « à bout de bras ».

Point 4 : la réparation du feu tricolore pour aller à l'école.

Pas de discussion, le feu a été réparé.

Point 5 : l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants au Chevalon.

La plupart des présents ne se rappellent pas de ce point. Il sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Point 6 : la vie et le fonctionnement des comités de guartier.

Ces points ont été évoqués en ouverture de séance et sont mentionnés en tête du CR.

Point 7: un temps de discussion sur la Charte, pour préparer la rencontre inter-comités de quartier du mois d'avril. Maurice Repiton précise que la date prévue en avril est avancée au 30 Mars, à 19h30, en salle du Conseil.

Vive inquiétude du CQ sur le fait qu'il y ait la présence du CODASE lors d'une séance prévue pour le bilan des six

Compte Rendu

Comité de quartier 5 – Chevalon Chassolière La Plaine Séance du lundi 02/02/2015

mois des CQ. Il est demandé une intervention courte, d'ordre informatif et non d'un débat approfondi et que ce soit formulé en début de séance pour éviter que la discussion prenne le pas sur l'objectif du bilan.

Le cas contraire serait de faire une réunion inter-quartier spécifique avec le CODASE. Le CQ souhaite être informé avant la réunion du type d'intervention.

Demandes hors fiches-navettes

- 1- sur le chemin de la Pisciculture il y a un pont barré par deux rochers. Les riverains passent malgré tout pardessus la clôture pour se rendre à la RN 1075 par le plus court chemin. Il y a danger, sommes-nous en domaine public ou privé ? Que peut-on faire pour laisser un passage ?
- 2- le passage Pierre Guy est plein de trous.
- 3- au carrefour de la rue de Chassolière / route de Veurey, il y a un pilier, une murette et un portail en très mauvais état qui mériteraient d'être démolis.
- 4- au carrefour chemin du Cheminet / ch. du Pigeonnier, une barrière serait utile pour empêcher les véhicules de tomber dans le fossé particulièrement en hiver car c'est un lieu à l'ombre souvent gelé.
- 5- carrefour du Bouvaret / route de Veurey, une désinstallation d'alimentation électrique est restée non terminée.

Remarques diverses:

- fin de séance à 22h00,
- retour: 1 fiche-navette remise en fin de séance et 5 autres réceptionnées par mail le mercredi 04/02.

Prochaine rencontre plénière :

Lundi 6 Avril 2015, à 20h (à confirmer : lundi de Pâques!) Salle de réunion du CTM

Ordre du jour :

- l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants au Chevalon,
- l'intervention du CODASE.